

1.—Forces hydrauliques du Canada captées et utilisables, par provinces, au 1er janvier 1933.

Province.	Force motrice utilisable en 24 heures, à 80 p.c. du débit.		Turbines installées.
	Au minimum habituel du débit.	Au débit normal (pendant 6 mois.)	
	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	5,300	2,439
Nouvelle-Ecosse.....	20,800	123,300	112,167
Nouveau-Brunswick.....	68,600	169,100	133,681
Quebec.....	8,459,000	13,064,000	3,357,320
Ontario.....	5,330,000	6,940,000	2,208,105
Manitoba.....	3,309,000	5,344,500	390,925
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	42,035
Alberta.....	390,000	1,049,500	71,597
Colombie Britannique.....	1,931,000	5,103,500	713,792
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	294,000	731,000	13,199
Canada.....	20,347,400	33,617,200	7,045,260

Les chiffres relatifs à la force motrice utilisable représentent le débit de 24 heures et comprennent uniquement les rapides, chutes, etc., susceptibles de captation et dont le débit utilisable est bien connu ou est au moins approximativement établi. Il existe d'un littoral à l'autre d'innombrables rapides et chutes de capacités variables, qui échappent à l'inventaire ci-dessus, faute d'être suffisamment connus; ceci est particulièrement vrai des régions septentrionales généralement inexplorées. Il n'est pas tenu compte, non plus, des possibilités d'endiguement des eaux des fleuves et rivières, dont le cours est plus ou moins nonchalant, susceptible d'être entrepris à peu de frais, si ce n'est, exceptionnellement, au sujet de quelques études déjà faites.

Les chiffres sous la rubrique des turbines installées indiquent la capacité des roues hydrauliques effectivement installées dans la Puissance. Ces chiffres ne doivent pas être placés en comparaison directe avec les forces motrices utilisables, dans le but de connaître le pourcentage des ressources hydrauliques disponibles actuellement captées. Les turbines installées dans la Puissance développent une force dépassant de 30 p.c. le maximum des disponibilités calculées dans la troisième colonne. Par conséquent, les chiffres cités ci-dessus démontrent qu'à l'heure actuelle les ressources hydrauliques de la Puissance dûment constatées permettent l'installation de turbines développant 43,000,000 h.p.; autrement dit, les turbines fonctionnant aujourd'hui n'absorbent que moins d'un sixième du total des forces hydrauliques utilisables et reconnues.

Cette estimation ne représente que le minimum des forces hydrauliques potentielles du Dominion. A l'appui de cette assertion on peut citer le cas des provinces de Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Ecosse. Une étude approfondie des ressources hydrauliques de ces provinces a révélé la possibilité de construire à peu de frais des réservoirs régulateurs du débit des cours d'eau. Ces deux provinces possèdent respectivement 200,000 et 300,000 h.p. utilisables.

Nouvelles installations de turbines.—Le tableau 2 donne les installations nouvelles effectuées annuellement dans les provinces, de 1900 à 1932. Pendant les quatre années ayant immédiatement précédé la guerre, ces installations représentaient environ 1,000,000 h.p.; les huit années suivantes virent un progrès sensiblement égal, mais au cours du dernier décennat le gain est de 4,036,915 h.p.